



Réserve Naturelle Nationale POINTE DE GIVET



EVALUATION QUINQUENNALE DU PLAN DE GESTION 2019-2028 *Année 2023*


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région
Grand Est



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional


Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne


Office National des Forêts

EVALUATION INTERMEDIAIRE DU PLAN DE GESTION 2019-2028

Rédaction :	Thomas LORICH, chargé de projets scientifiques au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne Virginie SCHMITT, chargée de mission Nord Ardennes au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne Vincent SPANNEUT, Chargé de projet environnement à l'Agence des Ardennes de l'Office National des Forêts
Relecture	David BECU, Responsable scientifique au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne Simon CHEVRIER, Responsable du service Appui Travaux à l'Agence des Ardennes de l'Office National des Forêts Pierre DETCHEVERRY, Responsable antenne Ardennes et Marne au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne Jean-Baptiste RICHARD, Chargé d'environnement RATD à la Direction Territoriale Grand Est de l'Office National des Forêts
Financé par :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et Fonds Européen de Développement Régional
Date de rédaction :	2023
Référence bibliographique :	LORICH T., SCHMITT V., SPANNEUT V. - 2023 – Evaluation quinquennale du plan de gestion 2019 - 2028 – Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne - Office National des Forêts.
Photos	Page de couverture : Pelouse « La Rochette » © Vincent SPANNEUT, 2023

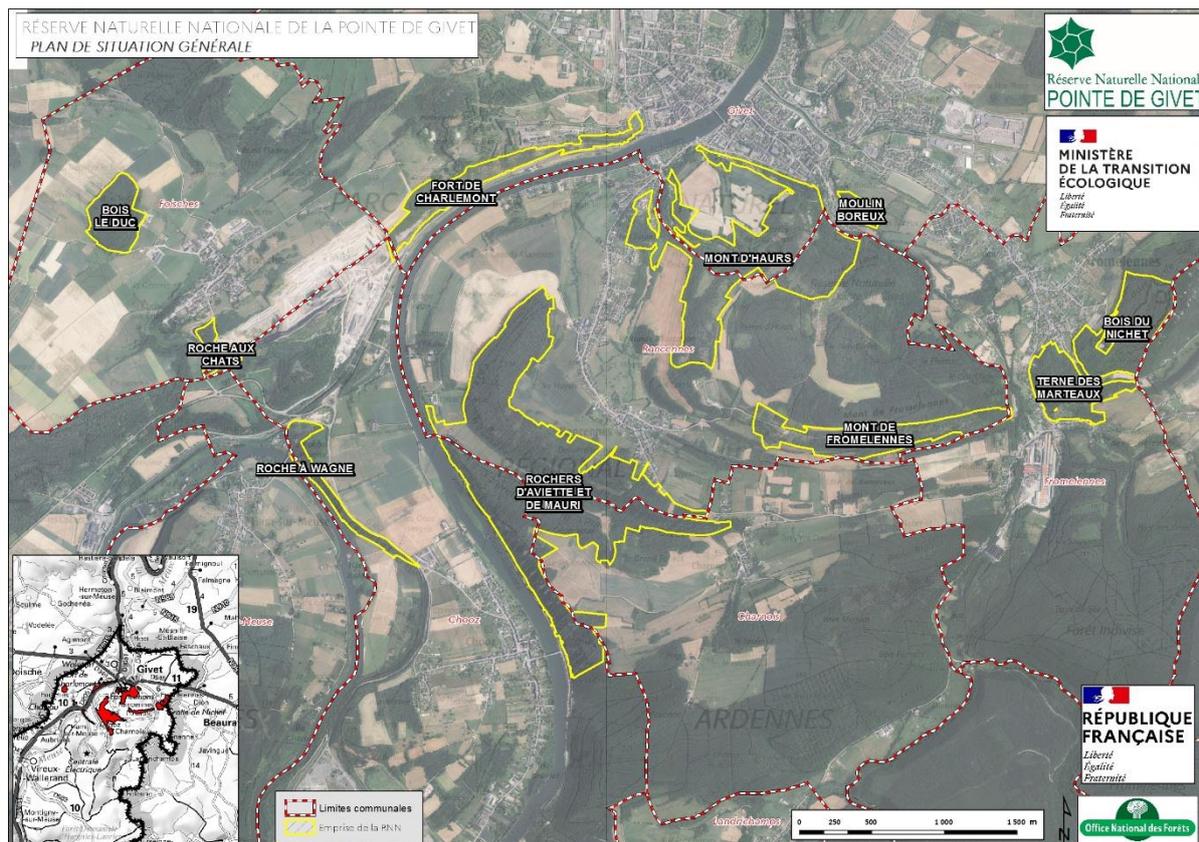
TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE ET DESCRIPTIONS DU SITE ET DE L'ETUDE	- 3 -
1 -	Contexte et description du site	- 3 -
2 -	Description de l'étude.....	- 4 -
II.	METHODE	- 5 -
1 -	Période couverte par la présente évaluation.....	- 5 -
2 -	Déroulement du document et organisation des résultats.....	- 5 -
3 -	Critères d'évaluation utilisés.....	- 5 -
III.	EVALUATION DES OBJECTIFS	- 6 -
1 -	Rappel des objectifs généraux, des objectifs opérationnels du plan de gestion et des actions associées.....	- 6 -
2 -	Etat de réalisation des opérations et bilan des objectifs du Plan de Gestion	- 10 -
A.	OLT 1 : Améliorer l'état de conservation des pelouses et landes sèches.....	- 10 -
B.	OLT 2 : Maintenir un bon état de conservation du patrimoine géologique et rupestre .-	- 19 -
C.	OLT 3 : Empêcher les dégradations d'origine anthropique du patrimoine géologique et rupestre.....	- 22 -
D.	OLT 4 : Améliorer la naturalité des boisements.....	- 25 -
E.	OLT 5 : Informer et accueillir le public :.....	- 29 -
F.	OLT 6 : Intégrer la Réserve Naturelle dans son territoire.....	- 35 -
G.	OLT 7 : Assurer le bon fonctionnement de la Réserve	- 37 -
H.	OLT 8 : Actualiser et améliorer en continu les connaissances naturalistes sur la Réserve-	- 38 -
	-	
IV.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	- 40 -
	Enjeux de la suite de la mise en œuvre du Plan de Gestion.....	- 40 -

I. CONTEXTE ET DESCRIPTIONS DU SITE ET DE L'ETUDE

1 - Contexte et description du site

ANNEXE 1 : Localisation du site



La Pointe de Givet est connue des naturalistes depuis la fin du XIX^e siècle pour sa richesse géologique, mais également pour sa richesse floristique. Un certain nombre de botanistes belges avait souligné l'importance de la diversité d'orchidées présentes dans le secteur. De plus, dans les années 1984, lors des inventaires des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, de nombreuses espèces patrimoniales ont été répertoriées sur la Pointe de Givet, ce qui a valu son classement en ZNIEFF de type I et II.

Ainsi, dans les années 1990, l'association « La Valenne » a sollicité le classement de la Pointe de Givet en Réserve Naturelle Nationale afin de préserver les milieux naturels, notamment du site du Mont d'Haus, de toutes exploitations de carrières. C'est neuf ans plus tard, en 1999, que la réserve naturelle a été créée. Deux gestionnaires ont ensuite été désignés pour gérer les 360 hectares de la réserve naturelle : l'Office National des Forêts (ONF) et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA).

La création de cette réserve naturelle constitue la pleine reconnaissance d'un intérêt écologique exceptionnel à l'échelle nationale et européenne.

CREATION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE : 4 mars 1999

LES GESTIONNAIRES DESIGNES PAR LA CONVENTION DU 7 FEVRIER 2000 sont l'Office National des Forêts (Gestionnaire Principal) et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (Co-gestionnaire).

Le premier plan de gestion de la réserve naturelle a été réalisé en 2003 pour la période 2003 – 2007. Le deuxième a débuté en 2008 et a été validé par le CSRPN en 2011 pour la période 2011 - 2015. Le troisième a débuté en 2019 pour la période 2019-2028

2 - Description de l'étude

Le plan de gestion 2019-2028 de la RNN est à mi-parcours de sa validité. A cette occasion, une évaluation intermédiaire doit être réalisée pour estimer la pertinence et l'efficacité des objectifs et des actions afin d'aider à la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Gestion.

Cette étude consiste en premier lieu de vérifier l'efficacité, la cohérence et la pertinence des objectifs et des opérations programmées au cours de la première partie de ce plan de gestion. Par la suite, il conviendra d'adapter éventuellement les actions pour la suite de la mise en œuvre de ce plan en tenant compte de l'amélioration des connaissances acquises progressivement sur le site (inventaires, études scientifiques...), et de l'évolution des milieux naturels (opérations de gestion, modifications écologiques ou humaines, etc.).

II. METHODE

1 - Période couverte par la présente évaluation

L'évaluation porte sur l'analyse des actions réalisées au cours de la période 2019-2023 et sur l'atteinte des objectifs en lien avec la réalisation des actions.

2 - Déroulement du document et organisation des résultats

La présentation des résultats de l'évaluation est fondée sur le déroulement thématique repris dans le plan de gestion sans ordre de priorisation.

L'évaluation porte ainsi sur :

- Les objectifs opérationnels du plan de gestion ;
- Les opérations ou mesures.

Le travail d'évaluation doit également permettre de poser les bases objectives et opérationnelles en vue de la poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet.

3 - Critères d'évaluation utilisés

Les objectifs et les opérations de gestion conduites sont évalués au regard de leur niveau de réalisation :

Réalisé 

Partiellement réalisé : 

Non réalisé : 

Les pressions sur les enjeux écologiques sont évaluées au regard de leur niveau et de l'évolution de la tendance de ces pressions :

Pression faible ou nulle 

Pression moyenne : 

Pression forte : 

Tendance à la baisse 

Tendance à la stabilité =

Tendance à la hausse 

III. EVALUATION DES OBJECTIFS

1 - Rappel des objectifs généraux, des objectifs opérationnels du plan de gestion et des actions associées

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Code mesure	Opérations préconisées	Priorité		
	Etudes et suivis scientifiques	CS01	Suivi et cartographie des habitats de pelouses et landes	1		
		CS02	Suivi des stations d'espèces floristiques patrimoniales	1		
		CS03	Suivi des Lépidoptères rhopalocères	1		
		CS04	Suivi des orthoptères	2		
		CS05	Suivi de 4 espèces d'oiseaux nicheurs	1		
		CS06	Suivi des populations de Coronelle lisse et de Vipère péliade	1		
		CS08	Suivi des populations hibernantes de chiroptères	1		
		CS09	Réaliser une étude sur la reproduction des chauves-souris	1		
		CS10	Etude de l'évolution des composantes « naturalité » des structures forestières	2		
		CS11	Inventaire des odonates	2		
		CS12	Inventaire des amphibiens	2		
		CS13	Inventaire du Pic mar dans les chênaies	1		
		CS14	Déterminer si la Musaraigne aquatique et/ou le Crossope de Miller vivent sur ce site par la mise en place d'un inventaire spécifique	3		
		CS15	Inventaire des pollinisateurs (abeilles, bourdons, syrphes)	2		
		CS16	Inventaire des oiseaux nicheurs sur l'ensemble des habitats	2		
		CS17	Etude de la végétation aquatique et rivulaire	1		
		CS18	Evaluation chiffrée des dégâts de sanglier	1		
		CS19	Cartographier l'évolution de l'ensemble des habitats	2		
		CS20	Recherche de zones de reproduction en forêt par l'utilisation de détecteurs automatiques – étude de l'activité de chasse des chauves-souris forestières en période de mise bas	2		
		CS21	Inventaire de <i>Cicadetta cantilatrix</i> et des ascalaphes	3		
		CS22	Inventaire des araignées	3		
		CS23	Inventaire des champignons	3		
		CS24	Suivi de l'état des cavités d'hibernation de chiroptères	2		
		CS25	Intégrer la réserve dans les programmes régionaux, nationaux et transfrontaliers de connaissance et de préservation	2		
		CS27	Inventaire des coléoptères saproxyliques	2		
		CS28	Suivi cartographique des travaux réalisés	1		
			Limiter la fermeture des milieux	IP01	Débroussaillage, fauche avec exportation ou mise en andain	1

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Code mesure	Opérations préconisées	Priorité
		IP04	Mise en place d'un pâturage ovin et caprin	1
		PA05	Organisation de chantier Nature	1
		MS01	Installer des périodes d'exclusions dans les clauses techniques des exploitations forestières	1
		IP06	Gestion des lisières	2
		IP02	Débroussaillage par gestion différenciée : rajeunir (en rotation) par taille à 60cm de hauteur les prunelliers	2
		IP11	Débroussaillage, fauche, abattage	2
	limiter la prolifération d'espèces invasives	IP03	Arrachage des espèces envahissantes	1
		CS07	Cartographie des espèces floristiques exotiques envahissantes	1
	Favoriser la naturalité des boisements feuillus	IP09	Laisser du bois mort sur pied et conserver des gros et très gros bois	2
		MS02	Intégration au plan d'aménagement forestier	1
		IP05	Désenrésinement des peuplements forestiers	2
	Préserver l'hétérogénéité des conditions microclimatiques	IP08	Créer des corridors et clairières de milieux thermophiles dans les peuplements forestiers	2
		IP07	Conserver des abris (pierriers, lisières d'épineux, zones de friches et de ronciers) à proximité des places d'héliothermie	1
	Empêcher les fouilles et dégradations	CI03	Entretien et installation de dispositifs physiques de restrictions d'accès (grilles)	2
		IP10	Mettre en défens le ruisseau par la pose d'une clôture et d'une pompe à museau	2
		CI01	Entretien et restauration de la signalétique	2
		CI02	Entretien et installation de dispositifs physiques (restriction d'accès et information)	2
	Organiser et encadrer les activités de découverte pour tous les publics sur la réserve	PA06	Organisation de réunion publique d'information	2
		PA01	Organiser et participer aux événements sur la Réserve	2
		PA04	Réalisation de visites guidées et conférences thématiques avec les scolaires	1
		PA03	Animation de sorties découvertes	2
	Gérer le flux des visiteurs	SP01	Surveillance du site	1
		SP02	Suivre et faire respecter l'application du règlement de la RNN : suivi des demandes d'autorisation	1
		EI01	Etudier et réaliser un deuxième sentier d'interprétation	3
		IP12	Couper les arbres menaçants à proximité des zones accessibles au public	1
		CC01	Concevoir et réaliser des outils de communication (Réédition de livrets)	2

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Code mesure	Opérations préconisées	Priorité
	Développer des contenus et des supports de communication	CC02	Développer des contenus et des supports de communication (agenda de la réserve, articles, animation...)	2
		CC03	Mettre en valeur les acquis scientifiques et techniques de la RN au travers de publications	3
		CI04	Entretien des infrastructures d'accueil et d'information du public	2
		CI02	Installation de panneaux d'information	2
		PA4	Réalisation de visites guidées thématiques	1
		PA02	Renforcer le partenariat avec les Offices de Tourisme	2
		CS26	Réaliser une enquête sur les anciennes activités d'extraction	3
	Intégrer la Réserve Naturelle dans son territoire	MS06	Enquête de perception des acteurs locaux	3
		MS07	Carnet de suivi de la réserve	2
	Assurer la gestion courante de la réserve	MS03	Assurer la gestion administrative et financière de la réserve	1
		MS04	Participation aux réseaux nationaux	2
		MS05	Evaluation et élaboration du Plan de Gestion	1

2 - Etat de réalisation des opérations et bilan des objectifs du Plan de Gestion

A. OLT 1 : Améliorer l'état de conservation des pelouses et landes sèches

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

a. Travaux de gestion :

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
IP01 Débroussaillage, fauche avec exportation ou mise en andain	1	2019 : 5,52 ha 2020 : 5,59 ha 2021 : 9,41 ha 2022 : 8,93 ha 2023 : 15,30 ha	2019 : ONF, Lycée agricole de Saint-Laurent, habitants de Rancennes, entreprise ROLO, entreprise Bouvard (RTE) 2020 : ONF, Le lien IAE (0,25ha de restauration + du débroussaillage), partenariat avec la commune de Foisches, lycée agricole de Saint-Laurent, AK-Team (entretien de 3,5ha) 2021 : Le lien, commune de Foisches, lycée agricole de Saint-Laurent, AK-Team 2022 : Le lien IAE, CCARM, lycée agricole de Saint-Laurent, AK-Team 2023 : Le lien IAE, SARL Bonneval, CCARM, lycée agricole de Saint-Laurent, AK-Team, ROLOT SPRL	
IP02 Débroussaillage par gestion différenciée : rajeunir (en rotation) par taille à 60cm de hauteur les prunelliers	2	-	Fait chaque année au fil de chaque gestion. Interventions par Le Lien et par les ouvriers ONF	
IP03 Arrachage des espèces envahissantes	1	< 50 m ² en 2021	2021 : arrachage d'iris cultivés (Fort de Charlemont) et de Sénéçon du cap (Roche à Wagne)	
IP04 Mise en place d'un pâturage ovin et caprin	1	2019 : 7,05 ha 2020 : 5,86 ha 2021 : 4,77 ha 2022 : 3,55 ha 2023 : 4,27 ha	2019 : 2 troupeaux (M. VIET et LEDA) 2020 : 2 troupeaux (GAEC de Pichegru de Mme Paulet et LEDA) 2021 : 2 troupeaux (GAEC de Pichegru et Les bergères de l'Aisne) 2022 : 2 troupeaux : GAEC de Pichegru + Les Bergères de l'Aisne	

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
			2023 : 2 troupeaux : GAEC de Pichegru + Les Bergères de l'Aisne	
IP05 Désenrésinement des peuplements forestiers	2	0,7 ha 0,2 ha/an 3,59 ha à la Rochette, 2,32 ha au Bois Cadet, 1,56 ha au Mt de Fromelennes	Fait en 2018 Chaque année dans le secteur du cavalier au Mont d'Hours 2020 et 2023 : coupe à Rancennes (La Rochette, Bois Cadet, Mont de Fromelennes)	
IP06 Gestion des lisières	2	-	-	
IP07 Conserver des abris (pierriers, lisières d'épineux, zones de friches et de ronciers) à proximité des places d'héliothermie	1	-	Fait chaque année au fil de chaque gestion	
IP08 Créer des corridors et clairières de milieux thermophiles dans les peuplements forestiers	2	-	2023 : travaux du LIFE Connexions	
MS01 Installer des périodes d'exclusions dans les clauses techniques des exploitations forestières	1	-	Révisions d'aménagement forestiers : FC Chooz en 2022, FC Fromelennes en 2022, FC de Rancennes en 2021 Affouage 2023 sur FC de Rancennes	
SP01 Surveillance du site	1	Tous les ans	2019 : ONF, CENCA, une tournée avec l'ONCFS, tournée interservices de la MISEN 2020 : actualisation de la carte des secteurs et sentiers autorisés 2021 : tournée avec le référent de l'ONF 2022 : tournée avec la gendarmerie 2023 : tournées avec la MISEN et avec l'inspecteur de l'environnement de la DREAL	
PA05 Organisation de chantier Nature	1	-	Action non démarrée	

Bilan :

L'ensemble des actions de génie écologique concourant à l'ouverture des milieux ou à leur maintien en zones ouvertes a globalement été mis en œuvre. Les actions ont porté sur des milieux variés et sur des zones géographiques diversifiées. Le volume de surfaces ayant fait l'objet d'actions en faveur des habitats et espèces n'est pas optimal pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ce bilan est un bilan intermédiaire et les objectifs du Plan de Gestion sont dimensionnés à l'échelle de la durée totale du Plan de Gestion. Il existe également une limitation des moyens financiers que les gestionnaires peuvent mobiliser pour parvenir à ouvrir ou entretenir les zones identifiées. Enfin, des limitations ont vu jour au regard des possibilités offertes par les propriétaires (refus du propriétaire de laisser les gestionnaires intervenir sur le secteur du Moulin Boreux) ou les usagers (refus de la société de chasse de Rancennes de laisser les gestionnaires intervenir sur toute une partie du Mont de Fromelennes).

Perspectives :

Même si les actions ont dans l'ensemble donné satisfaction aussi bien en termes de moyens qu'en termes de résultats, les efforts doivent être poursuivis pour la seconde moitié de validité du Plan de Gestion. Des moyens exceptionnels ont pu être débloqués dans le cadre de la mise en œuvre du projet Life Connexions, ce qui a permis d'intervenir sur de plus grandes surfaces que ce qui aurait pu être fait avec les seuls moyens propres alloués pour la gestion courante de la Réserve. Cela ouvre aussi bien des perspectives en termes de surfaces gérées que des contraintes en termes financiers. Les moyens consacrés à l'entretien de ces zones nouvellement ouvertes vont être importants.

Il conviendra également de poursuivre les discussions avec les propriétaires, les usagers et le grand public pour continuer de les sensibiliser aux enjeux de la Réserve afin de pouvoir coordonner du mieux possible les actions menées par les gestionnaires avec les différents acteurs du territoire. Cette sensibilisation peut également passer par la mise en place de chantier nature.

b. Etudes et suivis scientifiques

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CS01 Suivi et cartographie des habitats de pelouses et landes	1	2022 et 2023 17,76ha	13 Unités Ecologiques	
CS02 Suivi des stations d'espèces floristiques patrimoniales	1	2019 et 2020	2019 : Suivi de 4 espèces 2020 : Suivi de 3 espèces Reprend en 2025	
CS03 Suivi des Lépidoptères rhopalocères	1	2019, 2022 et 2023	2019 : « Chronoventaire » réalisé sur 6 sites, 53 espèces 2022 : « Chronoventaire » réalisé sur 6 sites, 50 espèces 2023 : « Chronoventaire » réalisé sur 6 sites, 42 espèces	
CS04 Suivi des orthoptères	2	2021	Suivi semi-quantitatif sur des placettes 8m de rayon (200m ²), 40 placettes (20 pelouses écorchées, 20 pelouses calcicoles et ourlets mésoxérophiles), 22 espèces	
CS05 Suivi de 4 espèces d'oiseaux nicheurs	1	Tous les ans	2019 : Alouette lulu et Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe 2020 : Alouette lulu, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin 2021 : Alouette lulu et Grand-duc d'Europe 2022 : Alouette lulu (27 points) et Grand-duc d'Europe (4 points) 2023 : Alouette lulu (27 points), Grand-duc d'Europe (4 points), Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin	
CS06 Suivi des populations de Coronelle lisse et de Vipère péliade	1	2019, 2022, 2023	7 sites 2022 : 220 plaques, 12 passages 2023 : 220 plaques, 10 passages	
CS07 Cartographie des espèces floristiques exotiques envahissantes	1	2020	5 espèces recherchées, 4 sites (Roche aux Chats, Roche à Wagne, Rochers d'Aviette et Maurière et du Mont d'Haus)	
CS18 Evaluation chiffrée des dégâts de sanglier	1	2021	120 points de relevé sur la Roche aux Chats, Roche à Wagne, Rochers du Petit	

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
			Chooz, Mont de Fromelennes, Terne des Marteaux et Mont d'Haur Surface : 100m ² , rayon de 5,75m (+/- 25cm)	
CS19 Cartographier l'évolution de l'ensemble des habitats	2	-	Réactualisation en 2027	
CS28 Suivi cartographique des travaux réalisés	1	Annuel	1 carte annuelle	

Est-ce que les pressions sur le(s) enjeu(x) écologique(s) sont maîtrisées ?

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
Suivi et cartographie des habitats de pelouses et de landes	Pelouses et landes sèches en bon état de conservation (Nb moyen d'espèces caractéristiques > 10 ; richesse en nutriments (indice N de Julve) ≤ 3,5...)	Pelouses sèches du <i>Mesobromion erecti</i> : état de conservation altéré 100% surface cartographiée	 (diminution de la pression (principalement embroussaillage), tend vers une amélioration de l'état de conservation)
		Pelouses rupicoles et sur dalles et escarpements rocheux : état de conservation dégradé 100% surface cartographiée (secteurs faisant l'objet de travaux de gestion)	 (augmentation de la pression (principalement nb d'espèces caractéristiques trop faible), tend vers une dégradation de l'état de conservation)
		Landes : état de conservation altéré 100% surface	 (augmentation de la pression (principalement embroussaillage et diminution de la surface), tend vers une dégradation de l'état de conservation)
Suivi des stations d'espèces floristiques patrimoniales	Maintien des espèces cibles	Cf. suivi des espèces végétales ultra-patrimoniales	

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
Limiter la fermeture des milieux	Max 10% de recouvrement des ligneux bas dans les pelouses Augmentation de la proportion des jeunes pruneliers Réduction du recouvrement du Brachypode penné	Cf. actions IP01, PA05, MS01, CS28, IP06, IP02, IP04	 (diminution de la pression, tend vers des milieux plus ouverts)
Limiter la prolifération des espèces invasives	Diminution de 50% du recouvrement	Cf. actions CS07 et IP03	
Préserver l'hétérogénéité des conditions microclimatiques	Augmentation du linéaire de la trame thermophile Augmentation de la surface de micro-habitats	Cf. actions IP08, IP07	 (diminution de la pression, tend vers une augmentation de la surface de micro-habitats)
Limiter la pression des sangliers sur le milieu et le dérangement (VTM, etc...)	Aucun dérangement	Cf. actions CS18, SP01	 (augmentation de la pression, tend vers une augmentation de la pression des sangliers et du dérangement)
Désenrésiner les landes et pelouses	A minima 25% de la surface de résineux éliminés	Cf. actions IP05, CS28	 (diminution de la pression, tend vers une surface de résineux moins importante)

Est-ce que les actions mises en œuvre ont permis d'atteindre l'état souhaité ?

Critère	Indicateur	Seuil à atteindre	Seuil atteint	Etat	Tendance
Surface	Evolution de la surface de l'écosystème pelouses sèches (pelouses du <i>Mesobromion erecti</i> , pelouses rupicoles et sur dalles et escarpements rocheux)	↗	↗		↑
Surface	Evolution de la surface de landes	↗	↘		↓

Critère	Indicateur	Seuil à atteindre	Seuil atteint	Etat	Tendance
Structure	Recouvrement de la strate herbacée	Pelouse sèche calcicole du <i>Mesobromion erecti</i> = 80% du couvert herbacé	Stabilité		=
Composition	Diversité floristique : Nb moyen d'espèces caractéristiques des pelouses sèches (<i>Mesobromion erecti</i>)	> 10	Moyenne de 10,1		=
Composition	Diversité floristique : Nb moyen d'espèces caractéristiques des pelouses rupicoles et des dalles et escarpements rocheux (<i>Alyso-Sedion albi</i> , <i>Mesobromion erecti</i> , <i>Xerobromion erecti</i>)	> 5 (<i>Alyso-Sedion</i>) > 10 (<i>Mesobromion erecti</i> , <i>Xerobromion erecti</i>)	Moyenne de 1,8 (<i>Alyso-Sedion</i>) Moyenne de 3,3 (<i>Mesobromion erecti</i> , <i>Xerobromion erecti</i>)		?
Composition	Diversité floristique : Nb moyen d'espèces caractéristiques des landes	> 2	Moyenne de 2,5		=
Maintien des espèces végétales typiques	Présence des 5 espèces ultra-patrimoniales : pourcentage de recouvrement par maille	Maintien des 5 espèces	Aster linosyris : effectifs très importants (> 1000 individus matures)	 (Etat de la population = favorable)	↑
			Orchis singe : effectifs importants (101 à 1000 individus matures)	 (Etat de la population = vulnérable, effectifs importants mais en diminution)	↓
			Antennaire dioïque : effectifs très importants (> 1000 individus matures)	 (Etat de la pop = en danger car bien qu'effectifs très importants, répartition de la pop = très restreinte critique = quelques m²)	=
			Phalangère à fleurs de Lys : effectifs très importants (> 1000 individus matures)	 (Etat de la population = favorable car effectifs très importants et	↓

Critère	Indicateur	Seuil à atteindre	Seuil atteint	Etat	Tendance
				répartition très étendue)	
			Potentille des rochers : effectifs très importants (> 1000 individus matures)	 (Etat de la population = favorable car effectifs très importants et répartition très étendue)	=
Rhopalocères de pelouses et habitats associés	Nb d'espèces spécialisées des pelouses et landes	Maintenir et/ou favoriser la diversité du cortège des rhopalocères caractéristiques des pelouses et ourlets thermophiles	Nb espèces spécialistes en augmentation		↑
Orthoptères de pelouses et de landes	Présence des cortèges typiques des pelouses et landes sèches	Maintenir les espèces patrimoniales	2021 : 22 espèces recensées 3 espèces patrimoniales		?
Oiseaux remarquables	Nidification de l'Alouette lulu, du Hibou Grand-Duc, Engoulevent d'Europe et Faucon pèlerin	Maintien des couples nicheurs d'Alouette lulu et de Hibou Grand-Duc	Nidification de l'Alouette lulu, du Hibou Grand-Duc		=
Reptiles	Présence de la Coronelle lisse et de la Vipère péliade	Présence sur chaque site potentiel	Coronelle lisse présente sur 7 sites Vipère péliade sur 3 sites		=

Analyse des choix stratégiques et des moyens dédiés au regard des résultats obtenus

En ce qui concerne le suivi des habitats de pelouses, si les différents indicateurs d'évaluation de l'état de conservation de l'éco-complexe de pelouses sèches calcicoles du *Mesobromion erecti* sont bien définis, ils restent en revanche à affiner pour les habitats des pelouses rupicoles et des dalles et escarpements rocheux (notamment pour définir les seuils des espèces caractéristiques). La forte imbrication de ces habitats rend l'étude de certains indicateurs complexe.

Perspectives

- Poursuivre l'évaluation de l'état de conservation des habitats de pelouses rupicoles et de dalles et escarpements rocheux sur les secteurs ne faisant pas l'objet de travaux de gestion (Rochers du Petit Chooz).
- Espacer le pas de temps de suivi pour les espèces végétales ultra-patrimoniales possédant un état favorable pour leur population dans la réserve naturelle (Hornungie des pierres, Aster linosyris, Armoise blanche, Phalangère à fleurs de Lys, Potentille des rochers). Ces espèces ne seraient suivies que tous les 3 à 5 ans. En revanche, le suivi des espèces possédant des populations dont l'état est considéré comme vulnérable (Orchis singe, Lunetière variée, Antennaire dioïque) serait reconduit tous les ans, cinq années consécutives.
- Poursuivre la cartographie des espèces végétales exotiques envahissantes.
- Poursuivre le suivi des Lépidoptères rhopalocères et des Orthoptères, en visant une stabilité, voire une augmentation, lorsque cela est possible, du nombre d'espèces spécialistes des pelouses et milieux associés (landes comprises, ces milieux ne formant des patchs que de faibles surfaces, il ne semble pas pertinent de les étudier à part).
- Changer l'intitulé du seuil à atteindre pour les Orthoptères « Maintenir les espèces patrimoniales ».

B. OLT 2 : Maintenir un bon état de conservation du patrimoine géologique et rupestre

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

a. Travaux de gestion

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
IP11 Débroussaillage, fauche, abattage	2	2019 = 3,3 ha 2020 = 1,7 ha 2021 = 1,03 ha 2022 = 1,09 ha 2023 = 3,43 ha	CCARM chaque année au Glacis Est de Charlemont et en 2023 pour le Glacis Sud de Charlemont ADV Le Lien en 2020, 2021, 2022 sur les Landes d'Aviette et MAurières Roche aux chats : BTS ST Laurent en 2021 et 2022 LIFE Connexions en 2023 sur la Roche à Wagne	

Bilan

Les actions de gestion écologiques ont été globalement mises en œuvre sur les secteurs rupestres. Toutefois, des zones n'ont pas fait l'objet d'intervention aussi bien pour des raisons de limitation des moyens à mobiliser que pour des raisons d'accessibilité (Rochers du Petit Chooz par exemple).

Perspectives

Un travail conjoint entre les gestionnaires et les partenaires scientifiques et institutionnels devra être mené pour discuter de l'opportunité de travailler sur de nouveaux secteurs. Ce travail devra déterminer le bénéfice écologique que représenteraient de nouvelles interventions au regard des moyens qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour restaurer ou entretenir ces zones.

b. Etudes et suivis scientifiques

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CS02 Suivi des stations d'espèces floristiques patrimoniales	1	2019 et 2020	2019 : Suivi de 4 espèces 2020 : Suivi de 3 espèces Reprend en 2025	
CS05 Suivi de 4 espèces d'oiseaux nicheurs	1	Tous les ans	2019 : Alouette lulu et Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe 2020 : Alouette lulu, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin 2021 : Alouette lulu et Grand-duc d'Europe 2022 : Alouette lulu (27 points) et Grand-duc d'Europe (4 points) 2023 : Alouette lulu, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin	
CS28 Suivi cartographique des travaux réalisés	1	Annuel	Etablissement d'une cartographie annuelle	

Est-ce que les pressions sur le(s) enjeu(x) écologique(s) sont maîtrisées ?

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
limiter le développement de la végétation	25% de recouvrement des strates herbacées et arbustives	Cf. actions CS28, IP11	 (diminution de la pression, tend vers un recouvrement des strates herbacées et arbustives moindre)

Est-ce que les actions mises en œuvre ont permis d'atteindre l'état souhaité ?

Critère	Indicateur	Seuil à atteindre	Seuil atteint	Etat	Tendance
Nidification d'oiseaux rupestres	Nidification de Faucon pèlerin et Hibou Grand-Duc	-	CS05 : Hibou Grand-Duc nicheur		=
Maintien d'espèces végétales patrimoniales	Présence des 3 espèces végétales ultra-patrimoniales et ensemble du cortège floristique présent	-	Armoise blanche : effectifs très importants (> 1000 individus matures)		=
			Hornungie des pierres : effectifs très importants (> 1000 individus matures)		↑
			Lunetière variée : effectifs faibles (11 à 100 individus matures)		↓

Analyse des choix stratégiques et des moyens dédiés au regard des résultats obtenus

Le suivi des espèces végétales ultra-patrimoniales ne peut être réalisé sur l'ensemble des milieux rupestres en raison des dangers encourus sans matériel adapté (falaises abruptes) et d'une accessibilité restreinte à certains secteurs (fourrés très denses).

Perspectives

Cibler les secteurs les moins dangereux et les plus pertinents pour évaluer l'état de conservation des populations d'espèces végétales ultra-patrimoniales des milieux rupestres.

C. OLT 3: Empêcher les dégradations d'origine anthropique du patrimoine géologique et rupestre

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

a. Travaux de gestion

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
SP01 Surveillance du site	1	Tous les ans	2019 : ONF, CENCA, une tournée avec l'ONCFS, tournée interservices de la MISEN 2020 : actualisation de la carte des secteurs et sentiers autorisés 2021 : tournée avec le référent de l'ONF 2022 : 2 tournées (1 MISEN et 1 avec gendarmerie) 2023 : 2 tournées (1 MISEN et 1 avec l'inspecteur de l'environnement de la DREAL Grand Est)	
CI01 Entretien et restauration de la signalétique	2	2	Restauration d'un panneau au Bois le Duc en 2018 Installation d'un panneau sur les chemins autorisés à Bois le Duc en 2022	
CI02 Entretien et installation de dispositifs physiques (restriction d'accès et information)	2	2021	Poteaux pour lutter contre la circulation d'engin motorisés sur le sentier des Roches de Chooz et du Ruisseau d'Aviette (partenariat avec la mairie de Chooz)	
CI03 Entretien et installation de dispositifs physiques de restrictions d'accès (grilles)	2	2019 ; 2023	2019 : Soudure grille Mine de fluorine de Bois-le-duc : avec OFB et bénévole 2023 : Mont d'Hours : installation de 3 grilles.	

b. Etudes et suivis scientifiques

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CS08 Suivi des populations hibernantes de chiroptères	1	Tous les ans	3 sites : Grotte de Nichet, tunnels du mont d’Hairs, ancienne Mine de Bois le Duc	
CS09 Réaliser une étude sur la reproduction des chauves-souris	1	2019, 2020	4 souterrains du Mont d’Hairs équipés d’enregistreurs automatiques de sons	
CS24 Suivi de l’état des cavités d’hibernation de chiroptères	2	2022	3 sites : Grotte de Nichet, tunnels du mont d’Hairs, ancienne Mine de Bois le Duc	

Est-ce que les pressions sur le(s) enjeu(x) écologique(s) sont maîtrisées ?

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
Empêcher les fouilles et les dégradations	Aucune fouille/dégradation	SP01 : fouilles régulières au Bois le Duc, pose d’un panneau de réglementation en 2022 au Bois le Duc CI02 : pose de 3 grilles au Mont d’Hairs en 2023	 =
Restreindre les accès aux zones sensibles	Aucun dérangement	SP01 : fouilles régulières au Bois le Duc, pose d’un panneau de réglementation en 2022 au Bois le Duc CI02 : pose de 3 grilles au Mont d’Hairs en 2023	 =

Les pressions sont aujourd’hui modérément maîtrisées. En effet, malgré les efforts et les actions déployés par les gestionnaires, il existe toujours des traces de dérangement (accès aux cavités du Mont d’Hairs, fouilles pour l’extraction de la fluorine et dégradation des grilles au Bois-le-Duc).

Est-ce que les actions mises en œuvre ont permis d'atteindre l'état souhaité ?

Critère	Indicateur	Seuil à atteindre	Seuil atteint	Etat	Tendance
Présence des chiroptères	Nombre/espèces de chiroptères en hibernation	CS08	-		=
	Nombre de sites utilisés pour le swarming	CS09	-	-	-
	Nombre de colonies de reproduction	CS09	-	-	-
	Maintien des cavités	Aucun effondrement	Aucun effondrement		=

Analyse des choix stratégiques et des moyens dédiés au regard des résultats obtenus

Les objectifs poursuivis en termes de réduction des dégradations d'origine anthropique ont été très diversement atteints. En effet, des actions concrètes de sécurisation des lieux ont pu être entreprises (installation de grilles pour obstruer les accès humains aux cavités) mais également l'installation de panneaux d'information à destination du public. Toutefois, les moyens dont disposent les gestionnaires ainsi que la difficulté à coordonner les acteurs pouvant faire action de police sont trop limités pour pouvoir empêcher toutes les incivilités et dégradations.

Perspectives

Pour permettre une plus grande efficacité dans la préservation du patrimoine rupestre en particulier, il conviendra de faire davantage d'actions de communication à destination du grand public ainsi que des acteurs du territoire. Ces actions pourront par exemple prendre la forme d'exposition ou de réunions publiques de présentations de ces enjeux particuliers (en plus des sorties naturalistes déjà organisées sur la Réserve naturelle). Ces actions ne sauraient se dispenser de la mise en place d'actions concertées de police ainsi que de la poursuite d'installation de dispositifs physiques empêchant l'accès à certains sites (galeries du camp retranché du Mont d'Hours) et les dégradations qui pourraient en découler.

D. OLT 4 : Améliorer la naturalité des boisements

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

a. Travaux de gestion

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
IP05 Désenrésinement des peuplements forestiers	2	0,7 ha 0,2 ha/an 3,59 ha à la Rochette, 2,32 ha au Bois Cadet, 1,56 ha au Mt de Fromelennes	Fait en 2018 Chaque année dans le secteur des cavaliers au Mont d'Hours 2020 : coupe de pins à Rancennes (La Rochette) 2023 : coupe des pins à Rancennes (La Rochette, Bois Cadet, Mont de Fromelennes) et à Givet (Mont d'Hours)	
IP08 Créer des corridors et clairières de milieux thermophiles dans les peuplements forestiers	2	/	Fait chaque année au fil de chaque gestion. Interventions par Le Lien et par les ouvriers ONF	
IP09 Laisser du bois mort sur pied et conserver des gros et très gros bois	2	Tous les ans	Arbres sur pied ou au sol, arbres coupés à 1m de hauteur. 2021 : Conseil de M. STELLING (10,1404ha) 2023 : maintien des arbres morts et « bio » par marquage lors des travaux d'abattage du LIFE Connexions	
IP10 Mettre en défens le ruisseau par la pose d'une clôture et d'une pompe à museau	2	/	/	
MS02 Intégration au plan d'aménagement forestier	1	/	Révisions d'aménagement forestiers : FC Chooz en 2022, FC Fromelennes en 2022, FC de Rancennes en 2021	

Bilan

Des actions en faveur de la naturalité des boisements ont été entreprises. Elles ont porté sur le désenrésinement des boisements lors des travaux d'ouverture et d'entretien. Ces travaux ont également présenté l'occasion d'augmenter la part de bois mort au sol ou sur pied. Plusieurs secteurs de la Réserve n'ont toutefois pas encore fait l'objet d'actions dans ce sens.

Perspectives

Les actions en faveur de la naturalité des boisements vont se poursuivre avec les exploitations de résineux prévues sur le secteur du Mont de Fromelennes ainsi que dans les actions prévues dans les Plans d'Aménagement forestier des communes de Rancennes et de Fromelennes.

b. Etudes et suivis scientifiques

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CS10 Etude de l'évolution des composantes « naturalité » des structures forestières	2	2021	Echantillonnage aléatoire systématique avec relevés de la surface terrière (44), relevés « régénération essences forestières » (132), observations visuelles (44), relevés de végétation (44) Environ 100 ha de chênaies	
CS11 Inventaire des odonates	2	2021	3 passages, ruisseaux d'Aviette et du Fond des veaux	
CS12 Inventaire des amphibiens	2	2021	3 passages, ruisseau d'Aviette, ruisseau du Fond des veaux, bassines abreuvoirs au Mont d'Hours	
CS13 Inventaire du Pic mar dans les chênaies	1	2023	33 points, 2 passages	
CS14 Déterminer si la Musaraigne aquatique et/ou le Crossope de Miller vivent sur ce site par la mise en place d'un inventaire spécifique	3	/	/	
CS20 Recherche de zones de reproduction en forêt par l'utilisation de détecteurs automatiques – étude de l'activité de chasse des chauves-souris forestières en période de mise bas	2	2021	Acoustique active (détecteur d'ultrason Pettersson D240X) 20 points de 10 minutes sur l'ensemble de la Réserve 3 passages	
CS23 Inventaire de champignons	3	Annuel	Inventaires partiels annuels (Bois-le-duc et Bois de nichet)	
CS28 Suivi cartographique des travaux réalisés	1	Annuel	Etablissement d'une cartographie annuelle	

Est-ce que les pressions sur le(s) enjeu(x) écologique(s) sont maîtrisées ?

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
Favoriser la naturalité des boisements de feuillus	Augmentation de bois mort au sol et sur pied, augmentation du nombre d'îlots de sénescence, augmentation de la libre évolution	Pas d'état 0 chiffré effectué => Difficile de quantifier l'évolution même si des travaux ont été effectués ...	 (diminution de la pression, tend vers une meilleure prise en compte dans l'aménagement forestier)
Désenrésiner les boisements	A minima 80% de résineux éliminés	Pas d'état 0 chiffré effectué => Difficile de quantifier l'évolution même si des travaux ont été effectués ...	 (diminution de la pression, tend vers des boisements avec moins de résineux)
Préserver l'hétérogénéité des habitats	Augmentation du linéaire de trame thermophile, aucun piétinement par les bovins (ruisseau), nombre d'espèces	Cf. actions IP08, CS14, CS12, CS11, IP10	 (diminution de la pression, tend vers une meilleure hétérogénéité des habitats)

Bilan

Les opérations de gestion permettent aujourd'hui de maîtriser les enjeux liés à la naturalité des boisement (désenrésinement, maintien des arbres morts, à cavités, etc.). Toutefois, étant donné la surface importante et le morcellement du territoire de la Réserve Naturelle, cette menace n'est aujourd'hui pas éliminée.

Perspectives

Les actions en faveur de la naturalité des boisements vont se poursuivre avec les exploitations de résineux prévus sur le secteur du Mont de Fromelennes ainsi que dans les actions prévues dans les Plans d'Aménagement forestier. Les opérations d'entretien se concentreront de plus à l'avenir sur l'élimination de rejets de résineux.

Est-ce que les actions mises en œuvre ont permis d'atteindre l'état souhaité ?

Critère	Indicateur	Seuil à atteindre	Seuil atteint	Etat	Tendance
Augmentation des composantes « naturalités » des structures forestières	Présence d'une trame vieux bois	<i>Potentialités exprimées</i>	Non, 2021 = 1ère année de suivi	●	↑
Maintien d'espèces patrimoniales typiques des boisements	Présence d'espèces typiques de champignons des bois	<i>Potentialités exprimées</i>	?	●	?
	Reproduction de chauves-souris en forêt	<i>Potentialités exprimées</i>	Pas de reproduction avérée	●	?
	Nidification du Pic mar	<i>Potentialités exprimées</i>	1 couple	●	?

Analyse des choix stratégiques et des moyens dédiés au regard des résultats obtenus

L'analyse des composantes « naturalités » de la Chênaie traduisant un état dégradé de cette formation forestière (absence ou faible représentation des indicateurs de forêts anciennes), il semble primordial de définir des îlots de sénescence.

Perspectives

Suite aux résultats obtenus lors de l'inventaire réalisé en 2021, il apparaît que les Odonates ne constituent pas un enjeu sur la réserve naturelle. Ce taxon ne nécessite donc pas la reconduction d'un inventaire au cours des prochaines années.

Concernant les Amphibiens, seule la Grenouille rousse peut être considérée comme patrimoniale sur la réserve naturelle, l'espèce étant inscrite comme « Quasi menacée » sur la Liste rouge du Grand-Est. Toutefois, la RNN n'abritant que peu de milieux favorables à la reproduction des amphibiens en général, ce taxon ne constitue pas un enjeu prioritaire pour la réserve naturelle. Toutefois, les populations d'Amphibiens étant très vulnérables, notamment face aux changements climatiques, il semble intéressant de reconduire cet inventaire régulièrement (tous les 10 ans). Un seul passage (courant mars) semble suffisant pour confirmer la présence de ces espèces et leur reproduction sur le territoire de la réserve naturelle.

Concernant le Pic mar, peu de milieux sont propices à sa reproduction et un seul couple a été localisé au Bois le Duc. Toutefois, des boisements comme ceux d'Aviette et Maurière, du Mont d'Hours et surtout du Bois de Nichet semblent favorables à l'espèce. Hélas, ils sont actuellement perturbés par la présence humaine qui ne respecte pas le règlement de la réserve et sort des sentiers autorisés.

Pour les chauves-souris, la forêt est peu favorable à leur reproduction du fait de la relative jeunesse des peuplements.

E. OLT 5 : Informer et accueillir le public :

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

a. Travaux de gestion

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
MS07 Carnet de suivi de la réserve	2	Tous les ans	Bilan d'activité annuel	●
PA01 Organiser et participer aux évènements	2	Tous les ans	<p>2019 : 11 sorties/conférences pour 136 personnes, en partenariats avec : AMPB, ONF, SHNA, Amis du Parc et les Sentinelles de Charlemont, une sortie grand-duc animée par Michel Pirotte). Journée des 20 ans de la RNN, 50 invités.</p> <p>2020 : 5 sorties pour 82 personnes en partenariat avec AMPB, SHNA et Nature et Avenir (grand-duc, géologie, oiseaux, chauves-souris et champignons)</p> <p>2021 : 5 sorties pour 84 personnes en partenariat avec AMPB, SHNA et Nature et Avenir (orobranches, grand-duc, blaireau, géologie et champignons)</p> <p>2022 : 7 sorties, 82 personnes en partenariat avec SHNA, AMPB et Nature-et-Avenir (grand-duc, géologie, pelouses calcaires deux fois, champignons, stratotype du Givetien)</p> <p>2023 : 6 sorties pour 58 personnes en partenariat avec PNR, SHNA, AMPB et Nature-et-Avenir (grand-duc, papillons, orthoptères, géologie champignons)</p>	●
PA02 Renforcer le partenariat avec les Offices de Tourisme	2		Dialogue annuel sur les besoins en livrets du Mont d'Hairs pour ajuster les réimpressions	●
PA03 Animation de sorties découvertes	2	Selon les demandes	<p>2019 : Découverte du Mont d'Hairs pour les élèves de Chooz. 2 journées « Land Art » et « Découverte des insectes », 60 enfants (centre aéré de Givet)</p> <p>2020 : sortie centre aéré de Chooz</p> <p>2021 : Conservatoire Botanique National de Bailleul (12 participants),</p>	●

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
			<p>ONF (30 participants), RTE (15 participants), + visite du LIFE Connexions</p> <p>2022 : BTS de Lille, Hastière</p> <p>2023 : 2 sorties ALSH Givet et 1 pour l'association Néerlandaise de botanistes</p>	
PA04 Réalisation de visites guidées et conférences thématiques	1	Tous les ans	<p>2019 : 100 élèves (cycles 2 et 3) des écoles primaires de Givet Saint-Hilaire, Rancennes, Chooz et Fromelennes → Vigie Nature Ecole « Escargots et Limaces ».</p> <p>2020 : 2 classes : CM1-CM2 de Givet Saint-Hilaire et CM1-CM2 de Fromelennes, Vigie Nature Ecole chauves-souris</p> <p>2021 : 2 classes Vigie Nature Ecole chauves-souris : CM1-CM2 de Givet Saint-Hilaire et CM1-CM2 de Fromelennes. 2 animations ALSH (42 personnes) en été. Atelier Medicis : atelier de rencontre entre CM1-CM2 de Vireux-Molhain et professionnels avec Anouk Lejczyk.</p> <p>2022 : 8 classes : 5 classes des cycles 1, 2 et 3 de Givet Saint-Hilaire, Rancennes et Fromelennes : Vigie Nature Ecole avec la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois. Thèmes : Vers de Terre (2), Escargots et Limaces (1), Chauves-souris (1), Pollinisateurs (1). 2 classes de BTS GPN Diderot Education, 1 classe de primaire d'Hastière-Lavaux.</p> <p>2023 : 4 classes de primaire : 2 de l'école Givet Saint-Hilaire, 2 de l'école de Fromelennes</p>	
PA06 Organisation de réunion publique d'information	2	Tous les ans	<p>2019 : aucun participant.</p> <p>2020 : annulée pour cause COVID-19</p> <p>2021 : annulée pour cause COVID-19</p> <p>2022 : Fromelennes avec le LIFE Connexions : 12 personnes</p> <p>2023 : réunion élus avec le PNR des Ardennes (6 personnes) ; 2 réunions à Rancennes avec le LIFE Connexions (20</p>	

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
			personnes); stand à la fête de la nature de la centrale de Chooz.	
EI01 Etudier et réaliser un deuxième sentier d'interprétation	3	Une fois sur la durée du plan de gestion	2023 : Réalisation de l'arboretum et du sentier Pierre Matton validé par le comité consultatif le 11 janvier 2024	
CC01 Concevoir et réaliser des outils de communication	2	2019, 2020, 2022, 2023	Rédition de livrets au fil des besoins, en lien avec l'OT de Givet.	
CC02 Développer des contenus et des supports de communication	2	Tous les ans	<p>2019 : un article Vigie Nature Ecole « escargots et limaces », un article sur le Mont d'Hairs dans les magazines des CEN Grand-Est, participation au livre « Conservatoires d'espaces naturels : à la découverte de sites remarquables », articles sur le site de la RNN (2 200 vues), newsletter en avril</p> <p>2020 : Articles sur le site de la RNN : 9 400 vues</p> <p>2021 : 16 articles sur le site de la RNN, 11 899 vues, 15 posts Facebook, newsletter en décembre</p> <p>2022 : 16 articles sur le site de la RNN, 11 936 vues, newsletter fin décembre, 10 posts Facebook</p> <p>2023 : 24 articles sur le site de la RNN, 6215 vues, newsletter fin décembre, 10 posts Facebook</p>	
CI04 Entretien les infrastructures d'accueil et d'information du public	2	2019, 2020, 2021, 2022	<p>2019 : Deux panneaux de rappel de la réglementation (Roche à Wagne) en remplacement de panneaux dégradés par la météo ; implantation de bornes au Mont d'Hairs pour marquer le périmètre de la RNN</p> <p>2021 : Création de panneaux d'information afin d'accroître la visibilité de la RNN. Pose de 8 panneaux : Mont d'Hairs, Mont de Fromelennes, Bois de Nichet, Aviette et Maurière.</p> <p>En partenariat avec la mairie de Chooz, aménagement de la montée vers le point de vue surplombant Chooz et la boucle de la Meuse afin de le rendre plus accessible.</p> <p>2022 : Pose de 6 panneaux d'information : Bois-le-Duc, Roche à</p>	

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
			Wagne, Rocher du Petit Chooz, Terne des Marteaux	

b. Etudes et suivis scientifiques

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CS26 Réaliser une enquête sur les anciennes activités d'extraction	3	-	Action prévue en 2025	

Est-ce que les pressions sont maîtrisées ?

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
Développer et entretenir des supports de communication	Pas d'impact sur les habitats et espèces Création d'un schéma d'accueil Mise en place d'outils permettant la découverte du patrimoine de la RNN Partenariats locaux établis Connaissance de l'historique de la RNN	Cf. actions CI04, EI01, CC01, CC02, PA02, CS26	
Organiser et encadrer des sorties de découverte	Implication dans l'ensemble des manifestations sur la RNN, maximum de personnes sensibilisées, Animations de visites, une réunion publique par an	Cf. actions PA01, PA04, PA03, PA06	
Faire respecter la réglementation	Absence d'infraction	Un projet de RMA rédigé en 2023 concernant le sentier et l'arboretum créés illégalement par la commune de Rancennes.	
Gérer le flux des visiteurs	Pas d'accident	Prise en compte des arbres menaçants	

Est-ce que les actions mises en œuvre ont permis d'atteindre l'état souhaité ?

Critère	Indicateur	Seuil à atteindre	Seuil atteint	Etat	Tendance
Reconnaissance de la réserve	9 enquêtes, 100% de participation aux comités de gestion	Connaissance de la RNN, des points d'accès, des gestionnaires, de la réglementation		●	↑
Harmonie de l'articulation socio-écologique	100% d'interaction entre la réserve et d'autres types de politiques environnementales ou acteurs naturalistes 100% de prise en compte des avis des gestionnaires de la RN dans le cadre de projet pouvant impacter le patrimoine naturel	MS07		●	=
Maîtrise de la sur-fréquentation et de la mal fréquentation	Pas d'impact sur les habitats et les espèces 100% du public sensibilisé	0 infraction		●	?

Analyse des choix stratégiques et des moyens dédiés au regard des résultats obtenus

Très bon niveau d'information et d'accueil du jeune public. Très bonne communication sur les réseaux.

Pas eu de moyen pour mettre en œuvre plus d'actions de grandes envergures comme une fête de la réserve naturelle par exemple.

Perspectives

Poursuivre les efforts de communication notamment vers le grand public.

F. OLT 6 : Intégrer la Réserve Naturelle dans son territoire

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

Travaux de gestion

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
MS06 Enquête de perception des acteurs locaux	3			
IP12 Couper les arbres menaçants à proximité des zones accessibles au public	1	0	Pas eu de nécessité d'intervention	
SP01 Surveillance du site	1	Tous les ans	<p>2019 : ONF, CENCA, une tournée avec l'ONCFS, tournée interservices de la MISEN</p> <p>2020 : actualisation de la carte des secteurs et sentiers autorisés</p> <p>2021 : tournée avec le référent Police de l'ONF</p> <p>2022 : tournée avec la gendarmerie</p> <p>2023 : Visite des sites avec la substitute du procureur, DREAL, DDT</p>	
SP02 Suivre et faire respecter l'application du règlement de la RNN	1	Tous les ans	<p>Suivi des demandes d'autorisation</p> <p>2019 : 13 demandes d'autorisations, 9 accordées, 3 refusées et 1 autorisation accordée non rédigée (accompagnement par Virginie Schmitt)</p> <p>2020 : 9 demandes, 7 autorisations (2 sorties n'ont tout de même pas eu lieu à cause du COVID), 1 demande en attente (installation de barrières contre l'intrusion de véhicules au Mont d'Haus et Mont de Fromelennes par la mairie de Rancennes), 1 refusée</p> <p>2021 : 9 demandes, 5 accordées, 2 demandes renoncées (abandon d'un projet de piste cyclable et d'une sortie), 2 avis (exploitation forestière à proximité de la RNN avis favorable, implantation d'un élevage canin à proximité de Bois-le-Duc avis défavorable)</p> <p>2022 : 11 demandes, 10 accordées, 1 en cours (dossier de demande</p>	

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
			d'installation d'une sculpture de Cerf sur les Roches du Petit Chooz) 2023 : 12 demandes, 1 sans suite (Jardin botanique de Meise), 1 refus (Inventaire papillon par un entomologiste amateur), 1 dossier en cours de traitement (sentier Pierre Matton à Rancennes)	
MS07 Carnet de suivi de la réserve	2	Tous les ans	Bilan d'activité annuel	

Est-ce que les pressions sur le ou les enjeux écologiques sont maîtrisées ?

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
Faire respecter la réglementation	Conformité totale des actions et évènements liés à la RNN avec la réglementation Absence d'infractions	0 infraction relevée mais projet de RMA avorté	 =
Gérer le flux des visiteurs	Pas d'accident	Prise en compte des arbres menaçants	 =

Analyse des choix stratégiques et des moyens dédiés au regard des résultats obtenus

Les surveillances assurées par les gestionnaires ne suffisent pas à remédier aux problèmes de non-respect de la réglementation.

Une coordination a été demandée à plusieurs reprises à l'OFB, à la Gendarmerie de Givet, en vain.

L'assermentation d'au moins un agent de l'ONF pourrait permettre d'effectuer des tournées de surveillance à deux, en sécurité, plus efficaces.

Perspectives

Convaincre l'OFB et/ou la Gendarmerie de Givet de soutenir les gestionnaires dans le respect de la réglementation.

G. OLT 7 : Assurer le bon fonctionnement de la Réserve

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

Travaux de gestion

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
MS03 Assurer la gestion administrative et financière de la réserve	1	Tous les ans	-	
MS04 Participation aux réseaux nationaux	2	Tous les ans	Séminaire des gestionnaires de Réserves Naturelles du Grand Est, travail avec le PNR des Ardennes, partenariat avec la RNR Bois-en-Val 2019 : Comité de Pilotage des sites Natura 2000 2021 : Congrès des CEN, bourse des minéraux 2022 : Bourse des minéraux, Congrès des CEN 2023 : COPIL N2000	
MS05 Evaluation et élaboration du Plan de Gestion	1	2023 et 2028	-	

Bilan

La gestion globale ainsi que le suivi administratif et financier ont été correctement réalisés et des comptes-rendus réguliers ont été adressés aux partenaires institutionnels ainsi qu'aux acteurs du territoire dans le cadre de la tenue des réunions du Comité consultatif. Les gestionnaires ont en outre tissés et entretenus des liens avec les autres gestionnaires d'espaces naturels, qu'ils soient proches géographiquement ou dans le cadre de journée techniques d'échanges.

Perspectives

Ces actions et la rigueur avec laquelle elles sont menées devront se poursuivre à l'avenir. D'autres partenariats ou échanges avec d'autres gestionnaires de milieux naturels pourront être menés à l'avenir pour élargir les compétences et augmenter la pertinence des opérations de gestion entreprises.

H. OLT 8 : Actualiser et améliorer en continu les connaissances naturalistes sur la Réserve

Est-ce que les actions prévues ont été mises en œuvre dans leur intégralité ?

a. Travaux de gestion

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CC03 Mettre en valeur les acquis scientifiques et techniques de la RN au travers de publications	3	-	-	

b. Etudes et suivis scientifiques

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CS14 Déterminer si la Musaraigne aquatique et/ou le Crossope de Miller vivent sur ce site par la mise en place d'un inventaire spécifique	3	-	-	
CS15 Inventaire des pollinisateurs (abeilles, bourdons, syrphes)	2		Projet SAPPOLL et LIFE connexions, données partielles	
CS16 Inventaire des oiseaux nicheurs sur l'ensemble des habitats	2	2023	40 points, 2 passages	
CS17 Etude de la végétation aquatique et rivulaire	1	2021	Ruisseau d'Aviette	
CS18 Evaluation chiffrée des dégâts de sanglier	1	2021	120 points de relevé sur la Roche aux Chats, Roche à Wagne, Rochers du Petit Chooz, Mont de Fromelennes, Terne des Marteaux et Mont d'Haur Surface du point : 100m ² , rayon de 5,75m (+/- 25cm)	
CS21 Inventaire de Cicadetta cantilatrix et des ascalaphes	3	-	-	
CS22 Inventaire des araignées	3	-	Prévu en 2024	

Intitulé des opérations de gestion	Priorité	Réalisation (quantité/ temporalité)	Moyens techniques / Financiers	Niv. Réal.
CS25 Intégrer la réserve dans les programmes régionaux, nationaux et transfrontaliers de connaissance et de préservation (monitoring sur les populations de salamandres tachetée par ex...)	2	-	Programme LIFE, Suivi POpeptides3 en 2022/2023 (SHF), Prélèvements de plantes en 2023 (CBN)	
CS27 Inventaire des coléoptères saproxyliques	2	-	-	

Est-ce que les pressions sur le(s) enjeu(x) écologique(s) sont maîtrisées ?

Objectifs opérationnels	Valeur à atteindre	Résultat obtenu sur la période	Niveau de pression et tendance
Disposer de données à jour complémentaires	Liste d'espèces, Nombre de publications, Nombre de programmes intégrés, Cartographie des habitats, présence/absence de coléoptères saproxyliques	CS22, CS16, CS17, CS15, CS14, CS21, CC03, CS25, CS19, CS27	 = (budget limitant le nombre de prestations possibles)

Analyse des choix stratégiques et des moyens dédiés au regard des résultats obtenus

Les inventaires en priorité 1 ont tous été effectués. Ensuite, le choix est fait selon un gradient de coût.

Perspectives

L'inventaire des ascalaphes ne semble pas pertinent, car aucune donnée n'est recensée à ce jour dans le Nord du département des Ardennes. La donnée la plus septentrionale du département étant localisée à Issancourt-et-Rumel et date du début des années 2000. En outre, les deux espèces d'ascalaphes connues dans l'ex-région Champagne-Ardenne ne semblent pas être connues en Wallonie.

Concernant l'inventaire de la végétation aquatique et rivulaire du Ruisseau d'Aviette, il est apparu que celle-ci était quasi inexistante notamment du fait du caractère forestier de ce cours d'eau sur la majeure partie de son linéaire. Aussi, le renouvellement de cet inventaire ne semble pas prioritaire au cours des prochaines années.

Un devis a été soumis aux financeurs fin 2024, pour une étude des araignées des pelouses et landes de la RNN à mener en 2024.

IV. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

De nombreuses actions de gestion et de suivi des habitats et des espèces remarquables de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet ont été mises en œuvre au cours des cinq premières années de ce plan de gestion.

La mise en œuvre du projet Life Connexions a permis la réouverture de grandes surfaces de pelouses. Cette opportunité a permis d'accélérer considérablement les opérations de gestion sur les habitats de pelouse.

Il subsiste toutefois des limitations en termes financiers pour assurer un entretien optimal des secteurs ouverts. D'autre part, la réticence de certains acteurs et de certains propriétaires entravent quelque peu les possibilités d'études ou d'opération de gestion.

Les inventaires et les suivis naturalistes réalisés continuent de témoigner de la grande richesse et la singularité de la biodiversité de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet. Toutefois l'état de conservation des habitats de la réserve naturelle reste assez altéré et nécessitera la poursuite d'actions durables, concertées et ciblées.

Des actions ont également été entreprises en faveur des milieux rupestres et des espèces inféodées telles que les chiroptères.

Enfin de nombreuses opérations de communication ont été réalisées. Elles ont pris la forme d'opérations auprès du public scolaire, de diffusion d'information au travers de newsletters mais également de sorties naturalistes ciblées sur différentes espèces (champignons, orchidées, Grand-Duc, etc.).

Enjeux de la suite de la mise en œuvre du Plan de Gestion

Les prochaines années de mise en œuvre du plan de gestion devront être guidées par la poursuite des opérations de gestion associées à la poursuite de la mise en œuvre des études naturalistes qui permettront d'orienter la gestion et d'en mesurer les effets.

Le travail de communication et de sensibilisation à destination de tous les publics (adultes et scolaires) devra être poursuivi pour permettre la diffusion de la connaissance et l'appropriation par l'ensemble des acteurs de la richesse exceptionnelle de la Réserve naturelle.

Pour profiter et pérenniser les actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du projet Life Connexions, une attention particulière devra être portée à l'entretien de ces zones nouvellement ouvertes. Ceci sera associé à des études et inventaires naturalistes pour mesurer le bénéfice de ces ouvertures de milieu.

L'ensemble de ces actions devra de se tenir sous le signe de la volonté constante de concertation dans le cadre du strict respect de la réglementation et de la mise en œuvre des actions du Plan de Gestion.